

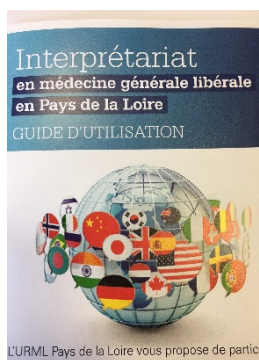
# COMMUNI QUE DE PRESSE

## Prise en charge des populations en précarité sociale : les médecins libéraux agissent !

**L'accès aux soins pour tous et de meilleures conditions d'exercice de la médecine libérale !**  
Depuis 2017, l'Union régionale des médecins libéraux des Pays de la Loire (URML), en coordination avec les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS), Médecins du Monde et l'Assurance Maladie, avec le cofinancement de l'ARS, a développé des actions visant à aider les médecins à prendre en charge des patients en situation de précarité sociale.

Les médecins prennent déjà en charge les populations en précarité et sont attachés à proposer à toutes les personnes un parcours de soins de qualité quelle que soit leur situation. Dans certains territoires, ils ont développé des expertises dans le domaine des prises en charge médicosociales complexes.

**Mais les difficultés restent nombreuses**, les solutions bénévoles ne sont pas toujours suffisantes et il y a des actions à proposer pour aider les praticiens. La commission de travail de médecins libéraux a été mise en place à l'URML pour développer des actions afin d'aider les médecins libéraux :



**Un service d'interprétariat gratuit** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les médecins généralistes libéraux peuvent avoir accès à un interprète soit :

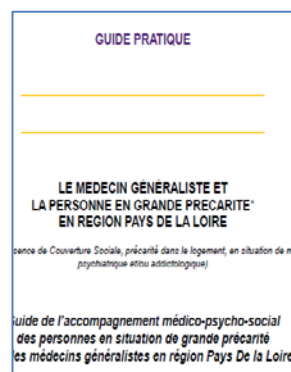
- ✚ par téléphone en quelques minutes,
- ✚ au cabinet (à Angers et Nantes) pour des consultations longues et programmées.

L'URML a sollicité des associations d'interprètes agréées, signataires d'une Charte Qualité (ASAMLA, APTIRA, ISM). **A l'issue de l'évaluation** (qui fera l'objet de thèses de médecine générale), **l'URML espère une pérennisation du service.**

### **Un Guide des dispositifs d'aide à la charge les populations en grande précarité** :

face aux situations complexes de prise en charge des personnes en grande précarité, un guide répertoriant adresses et contacts d'associations et de structures d'aide était devenu essentiel pour aider les praticiens. C'est maintenant chose faite pour l'agglomération de Nantes et le Maine-et-Loire. Un prochain guide sur Le Mans est en cours de réalisation. Nous espérons que cette initiative sera soutenue par les pouvoirs publics afin de développer et pérenniser ces actions sur l'ensemble les Pays de la Loire.

**Dr Louis-Marie Raimbault, responsable de la commission**



Contact Presse : Isabelle Riou – [isabelle.riou@urml-paysdelaloire.org](mailto:isabelle.riou@urml-paysdelaloire.org) - 06 62 63 81 06 – 02 51 82 23 01

### **A propos de l'URML des Pays de la Loire**